

Conseil municipal du 6/02/2025

Le 6 décembre 2024, le conseil municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de M Yannick HUMAIN, Maire.

Sont présents : ANCELLIN Vincent, AUGUSTE Loïc, HECQ Nicolas, HUMAIN Yannick, TIRMARCHE Aurélie, HUTTIN Pierre, HERMANT Philippe, COULANGE Enguerran, SALIGOT Thérèse, RICHARD Jean-Jacques.

Absents excusés : DUVAL Albert (procuration à HUTTIN Pierre), HICTER Jacques, BONNEAU Céline, ALONSO Julie.

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

Le Maire ouvre la séance à 20H30.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ De modifier l'ordre du jour
- ☞ D'approuver le procès-verbal du 06/12/2024
- ☞ D'approuver l'ouverture des crédits investissement
- ☞ De délibérer sur les fêtes et cérémonies
- ☞ De valider la proposition d'emprunt afin de réaliser les travaux suivants : clôture du château d'eau et renouvellement des compteurs cité de l'Amitié.
- ☞ De renouveler la délibération pour la proposition d'emprunt « aménagement de la rue de la Liberté ». L'estimation des travaux est de 264 000 € TTC.
- ☞ D'autoriser la maire à signer les deux emprunts concernant les travaux ci-dessus.
- ☞ De ne pas se porter acquéreur pour l'étang vendu par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Vermand
- ☞ D'accepter le don de 125 € pour la vente du lait de la banque alimentaire
- ☞ D'accepter le remboursement EDF et des tickets restaurant « Up déjeuner »
- ☞ D'autoriser la maire à signer l'offre faite par l'entreprise SA GOREZ FRERES, pour le marché « aménagement de la rue de la Liberté ».

2. LE MAIRE :

- ☞ Fait le compte rendu au conseil de la réunion du vendredi 31 janvier, avec Mme la Directrice Académique et M OLIVEIRA, Inspecteur à la circonscription de St-Quentin Nord et de celle avec les parents d'élèves du jeudi 6 février à 18 heures.
- ☞ Informe que le montant du nouveau devis pour la pose de la clôture du château d'eau est de 5995.00 € HT 7194.00 € TTC
- ☞ Informe sur les interventions de la police rurale sur la commune pour l'année 2024 (2 dépôts sauvages, 10 infractions de vitesse)
- ☞ Informe que la protection contre la foudre de l'église est conforme
- ☞ Informe des dates des prochains conseils : 21-02-2025 (PLUI), 7-03-2025 (comptes administratifs) et le 21-03-2025 (budgets).

Le Maire lève la séance à 22h00.

Le maire
HUMAIN Yannick

Le Secrétaire
TIRMARCHE Aurélie

